

MODULE 8 :

Interprétation des données : utilisation des résultats

Obtenir les estimations globales des flux financiers liés aux activités d'utilisation des terres est déjà un succès. Mais l'utilisation de ces estimations pour induire des changements positifs dans l'élaboration des politiques ou la planification des investissements en est un autre.

OBJECTIF DU MODULE

À ce stade, vous devez disposer des estimations sur les flux financiers conformes aux objectifs de la cartographie, comme indiqué dans les Modules 1 à 3. Ce module considère comment utiliser les résultats, en fonction de l'objectif initial ou à d'autres fins, au-delà de l'objectif initial.

QUESTIONS CLÉS

- 8.1** Comment utiliser les résultats pour le suivi et le rapportage ?
- 8.2** Comment utiliser les résultats pour aligner la finance sur les objectifs forêt et climat ?
- 8.3** Comment utiliser les résultats pour mobiliser des ressources ?

8.1 Comment serait-il possible d'utiliser les résultats pour le suivi et le rapportage ?

Les données de cartographie des financements permettent le suivi des progrès par rapport aux objectifs et aux cibles existantes, tels que :

- une dépense budgétaire planifiée sur une durée déterminée ;
- une estimation des investissements publics et privés mobilisés au cours d'une période déterminée ou sur une base annuelle ;
- une estimation des investissements nécessaires pour une activité ou un objectif donné au cours d'une période déterminée ou sur une base annuelle.

Vous devez vous assurer qu'aucun double comptage des flux d'investissement n'est incluse dans les estimations des flux existants.

Dans de nombreux pays, une quantification détaillée des besoins en investissement, globaux ou destinés à une activité, n'est pas disponible et peut nécessiter un calcul séparé.

Les dépenses consacrées à des activités particulières peuvent être comparées à : des mesures à impact non monétaire au cours de la période concernée pour refléter la rentabilité, par exemple le couvert forestier, les terres réhabilitées ou protégées (ha/m²), les émissions réduites ou séquestrées (équivalent CO₂), l'augmentation de la productivité de l'élevage ou du rendement des cultures à la suite d'une intensification (mesure de l'intensité). Il sera toutefois très difficile d'effectuer une comparaison directe, compte tenu des délais et des multiples facteurs qui influent sur la couverture végétale, la productivité, etc...

Un tel suivi des investissements au fil du temps peut fournir une contribution utile aux exigences de rapportage internationales, tels que les rapports biennaux actualisés, les communications nationales ou les contributions déterminées au niveau national à la CCNUCC, les rapports sur l'utilisation des fonds pour des bailleurs spécifiques ou aux parties prenantes nationales, ainsi que les propositions de financement, par exemple au Fonds vert pour le climat.

Les analyses complémentaires ou les travaux suivants peuvent améliorer le potentiel du rapportage :

- assurer l'alignement de la typologie de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres sur les cadres de rapportage externes.
- développer un suivi systématique grâce à une approche de marquage budgétaire.
- concevoir un cadre pour des mises à jour régulières de la cartographie en renforçant la capacité de certains acteurs.

8.2 Comment utiliser les résultats pour aligner la finance sur les objectifs climatiques ?

La cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peut permettre d'identifier des financements gris, ou même des financements non-alignés, dans de nombreux secteurs. Il s'agit d'informations stratégiques pour soutenir l'intégration des objectifs REDD+ dans les projets, programmes et politiques publiques.

Il est important de maintenir la collaboration avec les principales parties prenantes tout au long de l'exercice de cartographie, afin d'engager ces mêmes acteurs sur les recommandations et mesures à prendre pour améliorer le mainstreaming des objectifs forêt et climat.

Pour les acteurs gouvernementaux nationaux les actions suivantes sont à promouvoir :

- processus de coordination intersectoriels efficaces ;
- directives plus claires sur l'intégration de sauvegardes dans la programmation budgétaire ;
- incitations à atteindre les objectifs de dépenses ou de décaissement ;
- réformes politiques spécifiques pour adapter les objectifs de la politique à la réalité des dépenses et des investissements ;
- mécanismes et instruments financiers spécifiques permettant de mobiliser ou de rediriger des montants plus importants vers des activités alignées ;
- incitations fiscales et autres mesures pour accélérer la transition vers des investissements plus durables.

Pour les bailleurs internationaux et les acteurs du développement, qui fournissent souvent des financements aux parties prenantes non étatiques du pays, il peut être nécessaire de poursuivre les discussions sur l'alignement dans le contexte des stratégies du pays et des partenariats à long terme.

Pour les acteurs privés, des incitations politiques supplémentaires, des mesures de renforcement des capacités ou un accès à des facilités de financement préférentielles peuvent également conduire à un alignement de leurs investissements.

Certaines analyses complémentaires peuvent être utiles :

- évaluations de l'impact des politiques spécifiques sur les forêts afin d'affiner la classification des données ;
- planification intégrée du développement et analyse de scénarios pour concilier les objectifs sectoriels ;
- identification des systèmes de gestion des données et de l'information manquants pour renforcer la redevabilité.

8.3 Comment utiliser les résultats pour mobiliser des ressources ?

Chaque proposition et plan d'investissement comprend une description de la situation de référence et des problèmes ciblés par l'intervention proposée.

Pour les acteurs privés, une opportunité de marché est souvent exprimée en termes d'investissements attendus, d'un environnement politique propice à la rentabilisation des investissements et d'une évaluation des risques sur la manière dont les retours sur investissement peuvent être réalisés.

Les données de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peuvent être utilisées pour mettre en évidence les besoins de financement permettant d'atteindre les objectifs ou cibles politiques. Elles peuvent donc plaider en faveur d'interventions nouvelles ou à plus grande échelle, ciblant des investisseurs spécifiques, utilisant des instruments spécifiques, dans des secteurs ou des activités spécifiques. La cartographie des financements peut aider à justifier la mobilisation de ressources supplémentaires dans le cas des flux de financement verts, ou de ressources permettant de rediriger les investissements existants et présentant un risque pour la forêt (investissements gris ou bruns).

Le calcul du coût des mesures et des programmes durables peut être une analyse complémentaire pour la mobilisation des ressources, tout comme l'analyse de l'effet de levier potentiel des instruments financiers identifiés au moyen d'une cartographie régulière.

Dans ces cas-là, il est important de veiller à ce que les données reflètent l'étendue de l'analyse et qu'elles soient mises à jour pour refléter l'état actuel de l'activité financière sur le terrain.

Les acteurs publics du financement du développement, tels que les banques de développement ou les fonds, requièrent une solide justification des interventions de financement, notamment en termes de valeur ajoutée, de potentiel de mise à l'échelle et de durabilité de l'initiative, pour aboutir à un changement durable. Les fonds pour lesquels de telles informations pourraient être utiles sont par exemple l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale⁷, l'International Climate and Forest Initiative de la Norvège, le Programme d'Investissement Forestier, le Fonds carbone du Forest Carbon Partnership Facility et le programme REDD Early Mover.

Le FVC fournit des fonds aux pays pour la mise en œuvre du mécanisme REDD+ de la CCNUCC et demande des informations sur les financements liés à l'utilisation des terres et sur leur cohérence avec les politiques nationales.

Lorsque les pays préparent des propositions pour recevoir un soutien du FVC pour les premières phases de la REDD+, ils sont invités à fournir des informations complètes et transparentes sur les activités planifiées et/ou en cours, qui sont soutenues par d'autres initiatives. De plus, des informations sur l'allocation nationale de ressources en appui à la REDD+ sont demandées.⁸

La phase 1 du mécanisme REDD+ de la CCNUCC comprend l'élaboration de stratégies ou de plans d'action nationaux. Le FVC peut soutenir la préparation d'un plan d'investissement précisant les besoins financiers, les lacunes et les obstacles pour le pays.⁹

Au cours de la phase 2 du mécanisme REDD+ de la CCNUCC, le FVC peut soutenir la mobilisation des ressources en analysant les sources de financement et les besoins des pays.¹⁰ Le FVC finance également les investissements REDD+, à condition que la valeur ajoutée de ces financements soit justifiée. Le FVC cherche en particulier à comprendre les obstacles et les goulots d'étranglement empêchant le financement de mesures habilitantes pour la mise en œuvre de la REDD+, ainsi que leur potentiel catalyseur pour mobiliser ou rediriger les investissements. Le Fonds met fortement l'accent sur la sécurisation des cofinancements d'investissements publics et privés, ainsi que sur la pérennité et la cohérence des propositions dans le cadre national.

Les propositions relatives aux programmes de financement des paiements fondés sur les résultats du FVC nécessiteront des informations sur « la manière dont différents financements (nationaux et internationaux) ont contribué à l'obtention des résultats communiqués », des informations sur l'utilisation prévue du montant des paiements et sur les moyens d'éviter un double financement.¹¹

La cartographie des financements peut répondre à tous ces besoins d'information.¹²

⁷ Voir par exemple le Plan d'investissement REDD+ de la République démocratique du Congo (RDC, 2015)

⁸ (GCF, 2017 p. 15)

⁹ (GCF, 2017 p. 7)

¹⁰ (GCF, 2017 p. 7)

¹¹ (GCF, 2017 p. 17)

¹² (GCF, 2017) « Fournir des informations sur les financements, y compris des informations sur les soutiens reçus directement liés aux résultats, et des informations plus détaillées sur les sources de financement, comme requis dans le rapport biennal actualisé (BUR) du pays à la CCNUCC, faciliterait la compréhension de la façon dont le financement ex-ante et ex-post est utilisé de manière complémentaire, ce qui améliorerait la transparence et réduirait le risque d'un double financement. »

8.4 Outils et ressources complémentaires

Plusieurs outils et guides sont disponibles pour soutenir de telles activités au-delà du suivi, notamment :

- Outil *LIFT* : aide les juridictions à construire des projets de territoire durable et à mobiliser des sources de financement.
- *NDC Quick-start guide to NDC implementation* : détaille la procédure à suivre pour les pays afin d'identifier les besoins et les options de financement des NDC. Ce guide peut constituer une liste de vérification utile pour les décideurs.
- *LEDS GP Resource guide for NDC finance* : compendium de rapports de pays et d'études de cas, de guides et de boîtes à outils : certaines des ressources présentées ici peuvent être utiles aux décideurs.
- *Investment and Financial Flow Analysis (I&FF)* du PNUD aide les pays à chiffrer les investissements et les flux financiers nécessaires pour atténuer/s'adapter au changement climatique.